
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue virtuellement le mardi 22 mars 2022 à compter de 11 h 30, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents virtuellement

Monsieur le conseiller Laurent Fortin
Monsieur le conseiller Steve Lefebvre
Monsieur le conseiller Nicolas Malette
Madame la conseillère Anne Potvin
Monsieur le conseiller Gaétan Guindon
Monsieur le conseiller Neil Gagnon
Madame la conseillère Jocelyne Lyrette
Monsieur le conseiller Robert Bergeron
Madame la conseillère Carole Robert
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen
Monsieur le conseiller Ronald Cross
Madame la conseillère Véronique Denis
Monsieur le conseiller Roch Carpentier

Municipalités représentées

Blue Sea
Bouchette
Cayamant
Déléage
Denholm
Egan-Sud
Grand-Remous
Kazabazua
Low
Lac Ste-Marie
Messines
Montcerf-Lytton
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Sont absents

Monsieur le conseiller Alphée Moreau
Madame la conseillère Julie Jolivette
Monsieur le conseiller Mathieu Caron
Madame la conseillère Francine Fortin

Aumond
Bois-Franc
Gracefield
Maniwaki

Sont aussi présentes

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Chantal Rondeau, directrice générale, madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière ainsi que des employées de la MRC.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Ouverture de la séance par la préfète

Madame la préfète Chantal Lamarche déclare la séance ouverte à 11 h 30. Madame la préfète mentionne que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été notifié tel que requis aux membres.

2022-R-AG120

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 22 mars 2022

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2022-R-AG121

Annulation de l'appel d'offres 220201 « Service pour le tri, le conditionnement et la mise en marché des matières recyclables des municipalités de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Véronique Danis, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'annuler l'appel d'offres 220201 « Service pour le tri, le conditionnement et la mise en marché des matières recyclables des municipalités de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » en cours et d'autoriser la direction générale à réaliser toutes les démarches nécessaires à cette annulation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

VARIA POUR INFORMATION

Aucun Varia.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

Aucune question du public reçue préalablement à la tenue de la présente séance.

2022-R-AG122

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Clôture de la séance

Monsieur le conseiller Nicolas Malette, propose et il est résolu de clore la présente séance à 11 h 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Chantal Lamarche
Préfète

Me Véronique Denis
Directrice générale
adjointe et greffière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.